

TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION FINALE**PROJET COD 1175-22 « Donner aux jeunes de Goma les moyens de développer des petites entreprises agricoles durables »****Nôtre Réf. : LOG GOM 4131 /09/2025**

Pour le compte de Welthungerhilfe, Don Bosco et UMOJA In Action

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Pays :	République Démocratique du Congo
Titre du projet :	Donner aux jeunes de Goma les moyens de développer des petites entreprises agricoles
N° de projet:	COD 1175
Entité responsable du projet :	Localisation et partenariat de la Welthungerhilfe RDC
Bailleur de Fonds:	BMZ
Durée du projet :	36 mois (du 01.12.2022 au 31.12.2025)

Deutsche Welthungerhilfe e.V. est l'une des plus grandes organisations non gouvernementales allemandes actives dans les domaines de l'aide humanitaire et du développement. Elle a été créée en 1962 en tant que section allemande de la « Campagne contre la faim », l'une des premières initiatives au monde visant à éradiquer la faim. Le travail de Welthungerhilfe reste axé sur la vision suivante : tous les individus ont la possibilité d'exercer leur droit à une vie autodéterminée dans la dignité et la justice, à l'abri de la faim et de la pauvreté.

Depuis 1997 à présent, Welthungerhilfe et ses organisations partenaires ont géré 59 projets dans les différentes provinces de la République démocratique du Congo, à savoir Nord-Kivu, Ituri et Maniema. Et dans les différents domaines, Développement économique, Education, Humanitaire, Gestion de l'environnement et Entrepreneuriat des jeunes.

En province du Nord - Kivu, et particulièrement dans la ville de Goma, les jeunes sont confrontés à de nombreux défis sur le marché du travail. Le manque d'opportunités d'emploi, dû à la faible activité économique formelle, à la faible productivité et au climat d'insécurité et d'instabilité, limite fortement leur insertion socio-professionnelle, en plus des opportunités de formation axées sur le marché du travail sont insuffisantes, ce qui accentue les difficultés d'accès à un emploi décent.

La situation a été aggravée par des conflits en répétition ce qui a entraîné une augmentation du taux de chômage des jeunes. En outre, l'inadéquation persistante entre



les enseignements dispensés dans les universités et les besoins réels du marché constitue également un facteur majeur du chômage et du sous-emploi. À cela s'ajoutent des obstacles structurels tels que les difficultés d'accès au financement, la multiplicité des taxes et le manque de culture entrepreneuriale chez les jeunes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le **projet COD 1175**, qui vise à contribuer à la réduction du chômage et au renforcement de la résilience économique des jeunes. Le projet ambitionne de fournir aux jeunes de 15 à 35 ans une formation complémentaire en matière de transformation technique des produits et de compétences en gestion, afin de leur permettre d'accroître leurs chances d'insertion professionnelle et de développer des initiatives entrepreneuriales viables.

L'évaluation finale du projet COD 1175 se justifie par la nécessité de disposer d'une analyse objective et factuelle sur les résultats atteints au regard des objectifs fixés. Elle constitue un exercice de redevabilité vis-à-vis du bailleur, des partenaires de mise en œuvre, des autorités locales et surtout des jeunes bénéficiaires, qui sont les premiers concernés.

Cette évaluation permettra de :

- Vérifier dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins réels des jeunes en matière de compétences techniques, de gestion et d'opportunités d'insertion professionnelle.
- Apprécier la qualité et l'efficacité des approches et stratégies mises en œuvre (formation technique, accompagnement en gestion, appui entrepreneurial).
- Identifier les effets et changements observés sur les bénéficiaires, tant au niveau individuel (emploi, revenus, autonomisation) que collectif (dynamique entrepreneuriale, renforcement du tissu économique local).
- Évaluer la durabilité des acquis et la possibilité de réplique ou de mise à l'échelle des bonnes pratiques.
- Tirer des leçons utiles et formuler des recommandations concrètes pour améliorer les futurs projets visant l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans un contexte fragile comme celui de Goma et plus largement de la RDC.

En somme, cette évaluation finale n'est pas seulement un exercice de vérification, mais également un outil d'apprentissage et de capitalisation pour toutes les parties prenantes.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Objectif général:

Évaluer la pertinence, l'efficacité, les résultats et la durabilité du projet COD 1175 afin d'assurer la redevabilité envers les parties prenantes et de tirer des enseignements pour orienter de futures interventions en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.

Objectifs spécifiques

- Mesurer les réalisations et changements induits par le projet chez les jeunes bénéficiaires, ainsi qu'au niveau de leur ménage et dans leur communauté.
- Identifier les histoires à succès qui tracent les changements induits au niveau des jeunes, dans leur famille et dans leur communauté.



- Apprécier la durabilité des acquis et les possibilités de mise à l'échelle.
- Formuler des recommandations pour améliorer la conception de futures initiatives similaires.

3. PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation est une **évaluation finale indépendante** qui couvre l'ensemble du projet **COD 1175**, depuis son démarrage jusqu'à sa clôture.

Elle se concentre sur :

- **Le sujet analysé** : un projet unique, visant le renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes à Goma.
- **La période couverte** : toute la durée de mise en œuvre du projet (de son lancement en décembre 2022 jusqu'à sa clôture en 2025).
- **La couverture géographique** : la ville de Goma et périphériques.
- **Les dimensions évaluées** : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, résultats/impacts et durabilité des interventions, ainsi que les aspects transversaux (participation des jeunes, inclusion, genre).
- **Les limites** : l'évaluation ne portera pas sur d'autres projets de l'organisation, ni sur des dynamiques économiques générales hors du périmètre direct du projet.

Les recommandations attendues devront se concentrer sur :

1. L'amélioration des pratiques au niveau programmatique chez WHH et ses partenaires Don Bosco et Umoja in Action.s
2. Les conditions nécessaires pour assurer la pérennité et la mise à l'échelle des acquis.

3. UTILISATEURS/TRICES DE L'EVALUATION

3.1. Utilisateurs primaires

- ❖ **Bureau pays de Welthungerhilfe en RDC** : pour mesurer les résultats, tirer des leçons et orienter la planification de futures interventions en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.
- ❖ **Personnel de projet et partenaires de mise en œuvre** : pour améliorer les approches, capitaliser les bonnes pratiques et renforcer les capacités internes.
- ❖ **Bailleur de fonds** : pour assurer la redevabilité, apprécier la pertinence et l'efficacité du projet, et décider d'un éventuel appui pour une nouvelle phase ou pour la mise à l'échelle.



3.2. Utilisateurs secondaires

- ❖ **Jeunes bénéficiaires et communautés locales** : pour être informés des résultats et des acquis du projet et renforcer leur participation citoyenne.
- ❖ **Autorités locales et services techniques** : pour alimenter leurs politiques et programmes en faveur de la jeunesse et de l'emploi.
- ❖ **Siège de Welthungerhilfe et autres bureaux pays** : pour partager les apprentissages et les intégrer dans les réflexions stratégiques globales.

En résumé, l'évaluation servira prioritairement à la **redevabilité** (vers le bailleur et les bénéficiaires) et à l'**apprentissage** (pour le bureau pays, l'équipe projet et les partenaires).

4. LES QUESTIONS (ET LES CRITERES) DE L'EVALUATION

Cette évaluation est basée sur ces critères de l'OCDE ci-après :

Critères	Explication en rapport avec l'évaluation
1. Pertinence	Apprécier dans quelle mesure les objectifs, les activités et les approches du projet répondaient réellement aux besoins et priorités des jeunes et s'alignaient sur les politiques et stratégies locales, nationales et du bailleur.
2. Cohérence	Examiner le degré d'harmonisation et de complémentarité du projet avec d'autres interventions similaires (ONG, autorités, bailleurs) et avec les stratégies globales de Welthungerhilfe, afin d'éviter les doublons et de maximiser les synergies.
3. Efficacité	Évaluer dans quelle mesure les résultats attendus ont été atteints, notamment en termes de formation, de renforcement des compétences techniques/entrepreneuriales et d'insertion professionnelle des jeunes. Mais aussi le niveau de réalisation de tous les indicateurs du projet.
4. Efficience	Analyser l'utilisation optimale des ressources (financières, humaines, matérielles, temporelles) par rapport aux résultats obtenus, et si des alternatives plus économiques auraient pu produire les mêmes effets.
5. Durabilité	Apprécier la probabilité que les acquis du projet (compétences, revenus, initiatives entrepreneuriales) se maintiennent après la fin de l'appui, et identifier les facteurs favorisant ou limitant cette pérennité.
6. Impact	Mesurer les changements plus larges induits par le projet sur les jeunes bénéficiaires, leurs ménages et leurs communautés, notamment en matière d'emploi, d'autonomie, de revenus et de dynamisation économique locale
7. Redevabilité	Vérifier si le projet a mis en place des mécanismes clairs et accessibles pour rendre compte aux parties prenantes, en particulier aux jeunes participants, et si leur participation et leurs retours ont été pris en compte dans la mise en œuvre.



5. CONCEPTION ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale sera conçue pour répondre aux **questions d'évaluation** et aux critères définis (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impact et redevabilité).

Bien que les évaluateurs/trices soient responsables de proposer la **conception détaillée et la méthodologie** dans leur offre ou rapport de démarrage, les TdRs précisent que :

- L'évaluation devra s'appuyer sur une approche **participative et inclusive**, impliquant les jeunes bénéficiaires, le personnel du projet, les partenaires et les parties prenantes clés.
 - Les données devront être collectées à travers des **méthodes mixtes** (quantitatives et qualitatives) afin de trianguler les informations et assurer la fiabilité et la validité des résultats.
 - Les évaluateurs/trices devront proposer des outils appropriés, tels que des **entretiens semi-structurés, des focus groupes, des enquêtes auprès des bénéficiaires et des analyses documentaires**.
 - La méthodologie proposée devra inclure un plan clair pour l'analyse des données et la formulation de recommandations opérationnelles et stratégiques.
 - Les évaluateurs/trices devront également préciser les **ressources humaines, logistiques et temporelles** nécessaires pour la mise en œuvre efficace de l'évaluation.
- En résumé, la **conception et la méthodologie** exactes seront définies par les évaluateurs/trices, mais elles devront garantir la **pertinence, la rigueur et l'utilité des résultats** pour l'apprentissage, la redevabilité et l'orientation des futures interventions du projet COD 1175.
- Un accord final sur la conception et la méthodologie de l'évaluation sera discuté sur la base de l'offre soumise **et/ou** du rapport de démarrage.
- De manière générale,
- La méthodologie d'évaluation doit permettre de ventiler les données par sexe, autrement dit présenter comment les hommes et les femmes bénéficient du projet.
 - Les méthodes et les sources de données doivent être triangulées pour améliorer la validité des résultats de l'évaluation
 - Les données existantes (par exemple, des enquêtes/lignes de base, des enquêtes/lignes finales, les données secondaires, les données issues du suivi et du mécanisme de traitement des plaintes du projet) doivent être incluses.

N°	Document	Description
1	Document admin.pour le consultant individuel et personne morale	<u>Pour les Consultants (professions libérales / consultants individuels) :</u> • Notification d'impôt • Certificat de services rendus • Preuve de paiement d'impôt • Avoir un compte bancaire enregistré sous le nom du consultant car toutes les transactions financières ne seront effectuées qu'à ce nom. <u>Pour les Cabinets de consultance / entreprises/ bureau d'étude :</u> • Notification du numéro d'impôt • Quitus fiscaux en cours de validité • Registre de commerce/RCCM • Identification nationale • RIB enregistré sous le nom de l'institution/Universités car toutes les transactions financières ne seront effectuées qu'à ce nom. • Attestations/certificats des expériences spécifiques dans la thématique Pour <u>Pour les Universités, centres de recherche & associations :</u> • Notification d'impôt • Statuts notariés • Certificat d'enregistrement (division des affaires sociales/Division de la justice/division du plan • Personnalité juridique-Arrêté du gouverneur ou du ministère national de tutelle et/ou de la Justice ou F92 pour les ASBL • Numéro d'impôt, Autorisation de fonctionnement, • Quitus fiscaux en cours de validité • RIB enregistré sous le nom de l'institution/Universités car toutes les transactions financières ne seront effectuées qu'à ce nom.

6. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES / RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'évaluateur/trice doit partager à la coordination MEAL et la logistique de Welthungerhilfe la composition de son équipe (Rôles et responsabilités, domaines d'expertises, contacts...)



7. PRODUITS ET ECHEANCES POUR LES RAPPORTS

Les évaluateurs/trices devront produire les livrables suivants :

Produit	Description	Échéance revue	Destinataires principaux
Plan de travail détaillé et méthodologie (Rapport du démarrage)	Document présentant la conception de l'évaluation, la méthodologie et le calendrier détaillé	3 jours après la réunion du démarrage	Coordinateur MEAL WHH et équipe programme.
Outils de collecte de données	Questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation	2 jours après le démarrage	Coordinateur MEAL et chef de programme Adjoint
Rapport préliminaire	Résultats provisoires, analyses initiales et recommandations préliminaires	6 jours après la collecte des données sur terrain	Coordinateur MEAL WHH et équipe programme.
Rapport final	Rapport complet d'évaluation avec conclusions et recommandations détaillées	10 jours après, les premières corrections et observations	Coordinateur MEAL WHH et équipe programme.
Résumé exécutif / Briefing	Synthèse des résultats clés pour diffusion auprès des décideurs	4 jours après la validation du rapport.	Equipe WHH et les partenaires de la mise en œuvre (Don Bosco et Umoja In action)

- Rapport de démarrage (4 à 6 pages pour le texte principal, hors page de couverture, table des matières et annexes).

Le rapport de démarrage doit présenter la conception et la méthodologie envisagées pour atteindre les objectifs susmentionnés et pour répondre aux questions de l'évaluation.

- Il doit également souligner les limites de la conception et de la méthodologie suggérées et peut explorer la possibilité de répondre aux QE et refléter les termes de référence, décrire l'approche globale de l'évaluation et la manière dont les données seront collectées en fournissant une matrice d'évaluation et des suggestions pour les outils de



collecte des données suggérées tels que des questionnaires et directives pour les entretiens, ainsi qu'un calendrier d'évaluation provisoire.

Le rapport de démarrage suit un format standard qui sera fourni aux évaluateurs/trices après la conclusion du contrat et qui doit être approuvé par la partie contractante.

- Notes de débriefing avec les principales conclusions et recommandations préliminaires (2 à 4 pages).

- Rapport d'évaluation en version provisoire et finale (en Anglais et en Français, texte principal de 25 à 35 pages, comprenant le document de synthèse, mais sans la page de couverture, de la table des matières et des annexes). Le rapport d'évaluation doit contenir un document de synthèse comprenant au maximum 5 pages et plusieurs annexes obligatoires. Un modèle standard du rapport d'évaluation sera fourni aux évaluateurs/trices par la coordination MEAL de WHH.

Le rapport final doit être approuvé par la partie contractante. En cas de désaccord, une justification doit être rédigée.

- **Photos** : Les évaluateurs/trices doivent fournir un fichier numérique contenant jusqu'à trois photos de l'évaluation, dont des photos liées au processus d'évaluation (par exemple, discussions de groupe, entretiens, atelier final). Les photos doivent être soumises en format JPEG ou GIF. Le consentement informé de la personne photographiée est une condition préalable.

8. CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents et données acquis à partir de documents, lors d'entretiens ou de réunions sont confidentiels et ne doivent être utilisés que pour les besoins de l'évaluation.

Les documents à produire ainsi que tout le matériel lié à l'évaluation (produit par les évaluateurs/trices ou l'organisation elle-même) sont confidentiels et restent à tout moment la propriété du contractant.

9. EXPERTISE DE ÉVALUATEUR/TRICE PRINCIPAL (E)

L'évaluateur/trice ou équipe d'évaluation doit répondre aux critères suivants :

- **Qualification académique** : Master ou équivalent en sciences sociales, économie du développement, agronomie, entrepreneuriat, gestion de projet ou domaine pertinent.

- **Expérience professionnelle:**

- Minimum 5 ans dans la conduite d'évaluations de projets de développement financés par des ONG internationales/agences.
- Expérience confirmée en **évaluations participatives** impliquant jeunes, femmes et communautés locales.



- **Expertise sur les thématiques** : entrepreneuriat des jeunes, petites entreprises agro-alimentaires, moyens de subsistance durables, inclusion socio-économique.
- **Compétences méthodologiques**:
 - Maîtrise des méthodes quantitatives et qualitatives (enquêtes, focus groups, entretiens).
 - Capacité à trianguler et analyser des données diverses.
 - Excellente capacité de rédaction de rapports clairs et orientés vers l'utilisation des résultats.
- **Compétences linguistiques** :
 - Maîtrise du français et de l'Anglais écrit et oral (obligatoire).
 - Connaissance du swahili (atout).
- **Composition de l'équipe** (recommandée) :
 - Un(e) expert(e) international(e) avec expérience en évaluation et standards internationaux.
 - Un(e) expert(e) national(e) connaissant le contexte local de Goma et maîtrisant les langues locales.
 - Une équipe mixte (hommes/femmes) sera privilégiée.

Grille d'évaluation des candidatures des évaluateurs/trices

Critères	Description	Pondération (%)
Qualifications académiques	Master ou équivalent dans un domaine pertinent (sciences sociales, économie, agronomie, entrepreneuriat, gestion de projet).	5 %
Expérience professionnelle générale	Années d'expérience (≥ 5 ans) dans l'évaluation de projets financés par ONG/agences internationales.	10 %
Expérience spécifique liée au projet	Expérience en : (i) évaluation participative, (ii) entrepreneuriat des jeunes, (iii) petites entreprises agricoles, (iv) inclusion socio-économique.	30 %
Compétences méthodologiques	Maîtrise des approches quantitatives et qualitatives, triangulation, analyse de données et rédaction de rapports d'évaluation.	30 %
Connaissance des approches transversales	Genre, inclusion, résilience, Norme Humanitaire Fondamentale, critères OCDE-CAD.	5 %
Compétences linguistiques	Français (obligatoire), anglais (souhaité), swahili (atout).	5 %
Composition de l'équipe (si équipe proposée)	Mixte (H/F), complémentarité international/national, bonne connaissance du contexte de Goma.	10 %
Offre financière	Rapport qualité/prix de la proposition.	5 %



10. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Les candidats/es doivent fournir :

- Une offre technique et financière
- La partie technique de l'offre doit inclure une référence à la faisabilité estimée des TdR (le cas échéant, avec des suggestions pour les questions d'évaluation spécifiques). Elle doit également inclure une brève description de la conception générale et de la méthodologie de l'évaluation, un plan de travail / adaptations du plan de travail possibles (maximum 4 pages)
- La partie financière comprend une proposition de budget pour l'évaluation complète. Il doit indiquer les frais par jour de travail, le nombre de jours de travail proposés et les autres frais liés à l'évaluation. Des justificatifs d'enregistrement professionnel et fiscal sont également requis selon le cas pour les candidats individuels ou/et pour les structures.
- CV avec références.
- Toutes les assurances sont à la charge des évaluateurs/trices
- Welthungerhilfe fournira des copies électroniques des documents pertinents
- Le personnel de Welthungerhilfe facilitera l'entrée dans la communauté et les contacts avec les autres personnes interrogées
- Le matériel pour l'animation de tous les ateliers nécessaires sera fourni par Welthungerhilfe
- Le cas échéant, des traducteurs seront fournis par Welthungerhilfe
- Les ordinateurs portables doivent être fournis par les évaluateurs/trices.
- Les offres seront acceptées par les consultants/es individuels, les entreprises commerciales, les ONG et les universitaires jusqu'au **19 Octobre 2025 à 16h30 heure de Goma.**
- Les offres doivent être envoyées par e-mail à Welthungerhilfe à l'adresse électronique ci-dessous : info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Fait à Goma le 30/09/2025

Patrick NDOOLE

Adjoint Coordinateur Programme et
Conseiller Localisation & Partenariat



ANNEXE I : PREQUALIFICATION DU FOURNISSEUR

Qualification du fournisseur, Page 1/3

Goma, le 03 / 10 /2025

Nom de l'entreprise		Welthungerhilfe/Agro Actio Allemande
Forme juridique		Avenue la Corniche, n° 17 Quartier les Volcans Commune de Goma Ville de Goma, RDC Tél. : +243 816 722 541/Coordination
Nombre d'employés		
Nationalité de l'entreprise		Cellule Vungi n° 10 Quartier Vungi Ville de Butembo, RDC Tél. : +243 978143419
Adresse postale		
Adresse pour les visiteurs		Avenue Kasavubu, n° 69, Quartier Lumumba Commune Mbunya Ville de Bunia, RDC Tél. +243 999 196 660
Numéro de téléphone		
Adresse e-mail		Avenue UHURU, Quartier KIKIMBA Commune de Kirumba Territoire de Lubero Tél. : +243847178977 & +243850399410/Coordina
Site Internet		
Nom du directeur/trice		
Contact pour l'unité marketing et vente		E-mail : info.cod.goma@welthungerhilfe.de
Contact pour le service livraison		Deutsche Welthungerhilfe e.V. Friedrich-Ebert-Straße 1 D-53173 Bonn Tel. +49-228-2288-0 Fax +49-228-2288-333 www.welthungerhilfe.de
Éventail des services proposé par l'entreprise (brochure de l'entreprise)		
Remarques		

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



Alliance 20
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015

Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Goma, le 03 / 10 /2025

Le pacte mondial des Nations unies est une initiative de politiques stratégiques pour les entreprises qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, droit du travail, environnement et de la lutte contre la corruption. Par cela, une entreprise, auteur premier de la mondialisation, peut aider à garantir que les marchés, le commerce, les technologies et la finance progressent d'une manière qui soit bénéfique aux économies et aux sociétés partout dans le monde.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises sont invitées à soutenir le droit d'association et à reconnaître de manière efficace le droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition tangible du travail des enfants ; et
- Principe 6 : l'élimination de toute discrimination relative à l'embauche et au travail.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : entreprendre des initiatives pour favoriser une responsabilité environnementale plus importante ; et
- Principe 9 : encourager le développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la fraude.

Le Pacte mondial est à la fois international et local, privé et public ; volontaire mais responsable. Plus d'informations sur ce site Internet en plusieurs langues : <https://www.unglobalcompact.org>
WHH renonce à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001) et S/RES/1373 (2001) et de l'Union européenne, WHH est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et en particulier contre le financement du terrorisme. Il est de la politique de WHH de veiller à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme. Par conséquent, Welthungerhilfe contrôlera régulièrement les listes de sanctions pour vérifier que ses fournisseurs et prestataires de services n'y figurent pas. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.

Welthungerhilfe/Agro Actio
Allemande

Avenue la Corniche, n° 17
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Alliance 20
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015

Qualification du fournisseur

Page 3/3

Goma, le 03 / 10 /2025

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

a) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation similaire en vertu de procédures conformes aux dispositions nationales légales,

Welthungerhilfe/Agro Actio
Allemande

b) Ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,

Avenue la Corniche, n° 17
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

c) Nous nous conformons à nos obligations de paiement des cotisations sociales, impôts ou autres prélèvements, conformément aux dispositions légales dans l'État dans lequel se situe notre siège, dans l'État du destinataire, ou dans l'État où le contrat est réalisé,

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

d) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers des communautés européennes, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

e) Aucune violations graves d'un contrat en raison de la non-exécution de nos obligations contractuelles n'ont été constatées dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par le budget de la communauté européenne, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.

f) Nous mettons à votre disposition toutes les informations nécessaires à la participation à un appel d'offres,

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

g) Relativement à des contrats financés par des fonds de la Communauté européenne, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison de violations flagrantes de nos obligations contractuelles,

h) Nous n'avons pas été exclus en tant que partenaire de contrat par la Communauté européenne en raison de problèmes éthiques,

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

i) Nous garantissons l'accès à la Commission européenne, au Bureau européen de lutte contre la corruption et aux contrôleurs de la Communauté européenne, aux contrôleurs d'autres agences de financement et aux contrôleurs de Welthungerhilfe à tous nos documents commerciaux et comptables à des fins de contrôle et d'audit,

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.

Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

j) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants.

k) Nous garantissons le respect de la législation applicable et des normes communes en matière de salaire, de législation sociale, de sécurité et de santé professionnelles, ainsi que les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies <https://www.unglobalcompact.org>

Alliance 20
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015



ANNEXE II : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

Goma, le 03 / 10 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Actio
Allemande

Avenue la Corniche, n° 17
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	

1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employés, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Alliance 20

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015



Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef-e-s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur-trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à screening@welthungerhilfe.de.

Goma, le 03 / 10 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Actio
Allemande

Avenue la Corniche, n° 17
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 20

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	
Adresse (Au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	
Adresse (Au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	



Goma, le 03 / 10 /2025

Welthungerhilfe/Agro Actio
Allemande

Avenue la Corniche, n° 17
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité	ID Card :		
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



Alliance 20

... the eradication of po

Membre de l'Alliance 2015

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

Goma, le 03 / 10 / 2025

Welthungerhilfe/Agro Actio
Allemande

Avenue la Corniche, n° 17
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante :
<https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/>

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent

WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).

3. Déclaration des fournisseurs

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;

Alliance 20

Towards the eradication of poverty

Member of the Alliance 2015

